

mais il manifeste comme une certitude acquise que vous verrez fructifier les travaux que, conformément à Nos enseignements, vous allez entreprendre.

Néanmoins, les avis que Nous avons donnés au congrès de Rome, Nous jugeons à propos de les renouveler pour votre congrès, et pour cela Nous engageons vivement les congressistes à éviter toute discussion vaine, oiseuse et déplacée pour approfondir et pouvoir mettre en lumière la valeur des seuls moyens capables de faire comprendre aux hommes la sainteté de la Vierge. Si, en effet, comme le résume très bien votre programme d'études, nous regardons Marie comme l'exemplaire de la vie chrétienne, il faut que tout l'effort de votre congrès se porte à donner aux fidèles de toutes les parties de l'univers une impulsion nouvelle et à les animer d'un désir plus ardent que jamais d'imiter la Mère de Dieu.

Il y a bien d'autres points encore dans votre programme qui méritent Notre approbation et Nos félicitations. Nous ne voulons point pourtant oublier de dire la vive satisfaction que Nous avons éprouvée de votre intention, soit de graver plus profondément dans les âmes, avec la piété envers Marie, la fidélité au Saint-Siège et à Nous, soit d'organiser des congrès nationaux ou provinciaux, soit de faire une plus grande diffusion de la presse et des publications mariales, soit d'aider les pieux fidèles qui veulent visiter les sanctuaires de Marie à se rendre en pèlerinage aux lieux les plus célèbres, soit de grouper en des fédérations bien opportunes les catholiques résolus à se livrer à la dévotion envers Marie, soit de rendre populaire cette même dévotion, soit enfin de réunir en association, par amour et pour la gloire de l'Immaculée Conception, les dames et les jeunes filles pour qu'elles s'efforcent de sauvegarder l'innocence des enfants.

Pour cette cause, considérant la source abondante des fruits qui peuvent résulter de votre congrès, Nous engageons tous les fidèles serviteurs de Marie à accourir nombreux à cette assemblée et à s'y montrer sérieux dans les délibérations et prompts ensuite à se mettre à l'œuvre.

Et aussi, pour que le bienfait des célestes faveurs les attire, Nous accordons à chacun des membres du Congrès la pleine rémission de ses fautes, aux conditions ordinaires, et à vous